

Mercredi 27 mai 2009

Transports publics: l'heure de vérité

*Les usagers du rail et des bus doivent payer leur part.
Il n'assument que 66% de leurs coûts.*

PATRICK EPERON*

L'Office fédéral de la statistique (OFS) vient de le confirmer une fois de plus: les usagers de la route couvrent mieux leurs coûts que les usagers des transports publics (rail), même en prenant en compte les fameux coûts externes (dommages à l'environnement et accidents de la route). Comment cela est-il possible? La réponse à ce constat politiquement très incorrect tient en quelques mots: «subventionnement massif des transports publics». En effet, comme le souligne l'OFS: «(...) Les pouvoirs publics ont (...) versé plus de 4 milliards de francs [en 2005] au entreprises de transports [publics] (...) pour financer les prestations d'intérêt général (...) et les coûts d'infrastructure.» Au final, les usagers des transports publics n'assument ainsi que 66% de leurs coûts, alors que les usagers de la route assument 90% des leurs.

Le fait que les usagers des transports publics ne couvrent au plus que deux tiers de leurs coûts est d'autant plus critiquable que, comme le souligne l'OFS, le coût du transport par rail d'une personne sur un kilomètre est 26% meilleur marché que le coût du transport par route d'une personne sur un kilomètre. Dans le domaine du trafic marchandises, le coût du transport par rail d'une tonne sur un kilomètre est même 58% moins cher que le coût du transport par poids lourd d'une tonne sur un kilomètre. Ce constat est sans appel alors que la politique suisse des transports

taxe très fortement (40 francs pour 100 kilomètres parcourus par un 18 tonnes catégories Euro 4-6) les poids lourds pour subventionner le rail, sous prétexte que le transport de marchandises par route est trop bon marché par rapport au transport par rail!

Il s'agit, sur la base de ces constats officiels, de formuler des propositions politiques réalistes, notamment en matière de financement d'infrastructures autoroutières et ferroviaires, les besoins en la matière étant largement supérieurs aux moyens financiers disponibles. Tirant les conclusions qui s'imposent, tant les organisations économiques que le secrétaire général du Conseiller fédéral Leuenberger appellent ainsi à des financements basés sur le principe de causalité et sur les usagers, pour soulager les contribuables. Cette proposition est tout à fait logique et responsable, notamment dans le cas des transports publics, largement à la charge de la collectivité, avec des résultats parfois aberrants. Comment justifier ainsi économiquement et surtout politiquement que des familles contraintes de se loger hors des villes, faute de logements adaptés, et dépendant à ce titre largement de leur voiture, payent les trains et les bus des bourgeois bohèmes qui repeuplent les centres-villes? Le temps de la vérité des coûts dans les transports est venu, l'usager du rail et des bus doit payer sa part, tout comme n'importe quel autre usager ou consommateur.

* *Centre Patronal*